



## Le Front patriotique rwandais

### Quelle stratégie pour la conservation du pouvoir en 2017 ?

Le 7 juin 2017

*Le présent document est le produit d'une collaboration entre les étudiants du Master en Géopolitique et Sécurité internationale de l'Institut Catholique de Paris (ICP) et OTHER SOLUTIONS Consulting (OSC). L'équipe d'analystes d'OSC a supervisé le projet pendant les deux mois du partenariat, avec pour but d'initier les étudiants au monde professionnel.*



Le Rwanda vivra le 4 août 2017 une échéance importante dans sa marche : l'élection présidentielle.

Tous les analystes et les observateurs politiques sont d'avis que le président Kagamé, en poste depuis 1994, et bénéficiant de la modification de la constitution par référendum du 18 décembre 2015, sera le prochain président.

À l'origine de ce référendum controversé, la mouvance présidentielle qui, sur la base d'une pétition de 3,7 millions de signatures pour une population de plus de 11 millions de Rwandais, a réussi à obtenir que le président Kagamé puisse avoir la possibilité de briguer un troisième mandat de sept ans suivi de deux autres de cinq ans chacun. Cela revient à un maintien au pouvoir du clan Kagamé jusqu'à 2034.

La victoire programmée du président Kagamé aux échéances à venir sera certainement la conjonction de plusieurs facteurs au nombre desquels on peut citer le système mis en place par le parti Front patriotique rwandais (FPR) portant sa candidature.

Dans cette mesure, comment comprendre la stratégie du FPR pour la conservation du pouvoir d'état aux élections en 2017 ?

La question de la conservation du pouvoir par le FPR à l'issue du processus électoral en cours sera abordée dans notre étude par un examen de 1) la stratégie de contrôle territorial dudit parti et 2) les facteurs de crise liés à l'omniprésence du FPR.



# 1. Le FPR : une stratégie de contrôle territorial efficace

Il faut remonter à la fin de la guerre civile et du génocide de 1994 qui a vu la victoire de l'armée patriotique rwandaise du président Kagamé pour situer la montée en puissance et l'occupation de l'espace géographique rwandais par le FPR. Dès lors, la pacification et sa sécurisation imposaient une maîtrise du territoire à tous les niveaux. À l'approche des échéances électorales de 2017, le FPR s'appuie sur une solide implantation territoriale qui s'observe tant aux plans politiques et sécuritaires qu'économiques.

L'espace politique est occupé par le FPR. Ce parti et ses satellites, le parti social-démocrate (PSD) et le parti libéral qui ont obtenu respectivement 76,2%, 13,0%, 9,3% aux dernières législatives<sup>1</sup>, sont majoritaires à l'Assemblée nationale, ce qui leur assure au regard de la constitution le partage des portefeuilles ministériels.

Sur la base d'un cadre juridique taillé sur mesure, le FPR s'assure la maîtrise de l'espace politico-administratif au travers des organes qu'il dirige ou qui lui sont particulièrement favorables.

Le Forum de concertation des partis et des formations politiques au nom de la lutte contre le 'divisionnisme' est un de ces organes dont le rôle de contrôle des partis politiques est utilisé à des fins de musèlement de toute opposition significative. Cet organe aux mains du FPR avec le pouvoir d'agréeer et de s'immiscer dans la vie des organisations politiques et de la société civile<sup>2</sup> est un vecteur de contrôle et de façonnage de l'espace politique.

La décentralisation et la représentation locale sont un autre avantage stratégique sur lequel s'appuie la machine FPR pour s'assurer une maîtrise des 26 342 km<sup>2</sup> de superficie du Rwanda. En effet, bien que la constitution<sup>3</sup> n'offre pas la possibilité de déploiement local aux autres partis, on observe que le FPR est structuré au niveau local à travers l'administration décentralisée par les '*abakada*' et les '*Local Defense Forces*'. Précisons que les '*abakada*' sont les cadres politiques du FPR présent au niveau de chaque commune. Quant aux Local Defense Forces (ou forces de défense locale), le terme désigne des groupes de jeunes civils ayant suivi une formation militaire et chargés d'aider les soldats réguliers. Ils fournissent une sécurité supplémentaire à leur communauté d'origine.

Cette sorte de milice citoyenne organisée sous l'autorité du ministre de l'Administration locale et des affaires sociales, censée être sous les ordres des fonctionnaires civils locaux dans les communes et soumise à la surveillance d'un officier militaire au niveau de la préfecture<sup>4</sup>, est en réalité une organisation idéologiquement préparée par le FPR pour encadrer les populations à la base.

Par ailleurs, l'appareil sécuritaire rwandais est un levier au service de la conservation du pouvoir par le FPR. L'ossature de cet appareil est héritée de l'armée patriotique rwandaise qui n'est autre que la branche militaire dont émane le FPR. En plus des structures de sécurité régulière de l'état, le FPR s'appuie sur des unités parallèles qualifiées par les analystes de milices, qui quadrillent le territoire et les populations.

Le '*Dasso*'<sup>5</sup> une sorte de mutation du *local defense force*, et les '*intores*' sont des organes sécuritaires subsidiaires au service du FPR, lui permettant de s'assurer un quadrillage des populations, une remontée rapide du renseignement, une surveillance des citoyens et une mobilisation des masses<sup>6</sup>.

Ce faisant on peut, à juste titre, dire que le FPR s'assure une prééminence du vote de la jeunesse qui est représentée dans ces structures parallèles.

---

<sup>1</sup> IFES Election Guide, Disponible en ligne sur [www.electionguide.org/elections/id/553](http://www.electionguide.org/elections/id/553), (consulté le 07/05/2017)

<sup>2</sup> Human Rights Watch, 'Rwanda : Evénements de 2016', Disponible en ligne sur <https://www.hrw.org/fr/world-report/2017/country-chapters/298104>, (consulté le 29/04/2017)

<sup>3</sup> Article 52 constitution « les structures dirigeantes des formations politiques ont leurs sièges uniquement au niveau national, au niveau de la Province et de la Ville de Kigali »

<sup>4</sup> Human Rights Watch, 'The Local Defense Force', Disponible en ligne sur <https://www.hrw.org/reports/2000/rwanda/Rwan004-10.htm>, (consulté le 05/05/2017)

<sup>5</sup> Stéphanie Agletti, RFI, 'Rwanda: le Dasso, nouvel organe de sécurité', Disponible en ligne sur <http://www.rfi.fr/emission/20141110-rwanda-le-dasso-nouvel-organe-securite/> (consulté le 29/04/2017)

<sup>6</sup> Desc-Wondo, 'Le vrai visage du FPR, l'« Armée Sans Frontières » de Kagame', Disponible en ligne sur <http://desc-wondo.org/fr/le-vrai-visage-du-fpr-l-armee-sans-frontieres-de-kagame-desc/> (consulté le 29/04/2017)

Ainsi, forces régulières politiquement marquées et forces civiles sont savamment utilisées par le système FPR pour lui assurer une prééminence dans le processus électoral.

Toutefois, tout système ne pouvant prospérer sans actifs financiers pour faire tourner la machine, le FPR, en plus des ressources de l'État, s'assure par le biais de sociétés financières privées la manne nécessaire pour son maintien. On en déduit une stratégie économique au service du parti. Le FPR est présent à tous les niveaux de l'économie rwandaise. La société d'investissement Crystal ventures avec 445 millions d'euros d'actifs<sup>7</sup> est le véritable bras financier du FPR lui assurant une mainmise sur l'économie rwandaise.

À l'analyse, le FPR est en collusion avec les structures étatiques rwandaises. Il occupe les hauts commandements de l'armée, les unités spécialisées de sécurité, ainsi que les services de l'administration.



Autorités gouvernementales et policières lors d'une sortie de promotion de Dasso (Photo credit : minaloc, 2017)

## 2. L'omniprésence du FPR, un facteur de crise dans le processus électoral ?

La vie politique et publique au Rwanda marche au tempo imposé par le FPR. Cette omniprésence dans un pays considéré comme démocratique est susceptible de constituer un facteur de crise, notamment sur la crédibilité du processus électoral.

L'accès aux médias par tous les partis dans une démocratie est une condition essentielle pour la crédibilité des élections. Même s'il est minoritaire, le principal parti d'opposition, le parti démocratique vert, a annoncé sa participation aux élections à venir. Il sera représenté par Franck Habineza.

Deux autres personnalités indépendantes ont fait acte de candidature à la présidentielle et s'opposeront au candidat du FPR : Diane Rwigara, 35 ans, femme d'affaire, fille de l'ancien financier du FPR Assinapol Rwigara décédé en février 2015 dans des conditions contestées, et Philippe Mpayimana 46 ans ancien journaliste devenu auteur, vivant en exil depuis 1994. Dans ces conditions le contrôle des médias par le FPR et le musellement de

---

<sup>7</sup> Pierre Boisselet, Rwanda: Le FPR, bien plus qu'un parti, Disponible en ligne sur <http://www.jeuneafrique.com/mag/243548/politique/rwanda-le-fpr-bien-plus-quun-parti/> (consulté le 29/04/2017)

l'opposition sont susceptibles de porter atteinte au débat. Pour Amnesty international, il est difficile à l'approche des échéances électorales de 2017 de débattre librement et d'exprimer des opinions différentes<sup>8</sup>.

L'autre facteur de crise est constitué par la situation sociale de la population rwandaise. Même si, selon la banque mondiale le gouvernement rwandais est à féliciter pour sa capacité à mener une politique de développement ayant produit une croissance notable<sup>9</sup>, il est à se demander si cette croissance est pleinement vécue par la population rwandaise, précisément celle qui est loin du pouvoir politique.

Les prouesses en matière de développement économique et de lutte contre la corruption mis à l'actif de Kagamé contrastent avec la misère qui sévit dans les campagnes<sup>10</sup>. En effet 63%<sup>11</sup> de la population du Rwanda vit dans l'extrême pauvreté définie par la banque mondiale comme vivant avec moins de 1,25\$ par jour. Plus de la moitié des 83% de la population vivant en zone rurale est concernée par cette précarité<sup>12</sup>.

En zone rurale, l'expropriation des populations sur la base de l'intérêt public engendre des mécontentements, car elle accentue la précarité de cette catégorie de personnes vivant uniquement du fruit de la terre. La répression comme réponse des autorités à ce mécontentement est mise en lumière par Human Rights Watch.<sup>13</sup>

En s'appuyant sur un rapport<sup>14</sup> du PNUD, on peut dire que les fruits de la croissance sont concentrés entre les mains des plus riches donc l'élite au pouvoir. Les populations pauvres en zones rurales n'en tirent pas profit.

La croissance est différemment vécue. Perceptible dans la capitale, elle se fait rare dès qu'on arpente les collines rurales.

Mais cette inégalité dans la répartition de la richesse du pays, bien qu'elle ne soit pas de nature à empêcher la machine FPR de gagner les élections, est susceptible de grossir le rang des contestataires du régime à l'extérieur du pays.

En revanche, à l'intérieur du Rwanda, le niveau du dispositif sécuritaire et le degré de surveillance de la population que nous avons relevé plus haut sont de nature à rendre improbable une quelconque abstention en masse des populations défavorisées pendant les élections à venir. Le score fleuve de 98,3 % de 'oui' avec lequel est passé le référendum pour la modification de la constitution de 2015 en dit long sur la capacité de la population à exprimer un autre choix que celui mis en avant par le système FPR.

Le FPR concentre entre ses mains les ressources économiques du pays. Les partis d'opposition qui se présentent ont un handicap tant au niveau du financement que de l'accès aux médias. Dans ces conditions on ne peut qu'acter l'absence de suspens quant à l'issue de ces élections.

La nébuleuse FPR est donc présente à tous les niveaux.

---

<sup>8</sup> Amnesty International, Rapport 2016/17, la Situation des droits humains dans le monde, pp 394-396, Disponible en ligne sur <https://www.amnesty.org/fr/latest/research/2017/02/amnesty-international-annual-report-201617/>, (consulté le 29/04/2017)

<sup>9</sup> Selon l'institution la croissance est de 6,9% en 2015 contre 4,7% en 2013, Disponible en ligne sur <http://www.banquemondiale.org/fr/country/rwanda/overview>, (consulté le 29/04/2017)

<sup>10</sup> Sarah Martens et Stefaan Marysse, évolution de la pauvreté et de l'inégalité au Rwanda : violences et contraintes structurelles ; Afriques des grands Lacs. Annuaire 2002-2003, Disponible en ligne sur <http://www.ua.ac.be/objis/00111787.pdf>, (consulté le 25/04/2017)

<sup>11</sup> Communiqué de presse Banque Mondiale, Disponible en ligne sur <http://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2014/04/10/ending-poverty-requires-more-than-growth-says-wbg>, (consulté le 28/04/2017)

<sup>12</sup> Rosamond Hutt, 5 things to know about Rwanda's economy, Disponible en ligne sur, <https://www.weforum.org/agenda/2016/04/5-things-to-know-about-rwanda-s-economy/> (consulté le 28/04/2017)

<sup>13</sup> Communiqué de Presse Human Rights Watch, Disponible en ligne sur, <https://www.hrw.org/fr/news/2017/03/31/rwanda-le-gouvernement-se-livre-une-repression-dans-des-affaires-foncieres> (consulté 07/05/2017)

<sup>14</sup> Rapport du PNUD 'Turning Vision 2020 into Reality : From Recovery to Sustainable Human Development', Disponible sur [http://hdr.undp.org/sites/default/files/rwanda\\_2007\\_en.pdf](http://hdr.undp.org/sites/default/files/rwanda_2007_en.pdf), (consulté le 03/05/2017)



### 3. Conclusion

Les conditions d'organisation du référendum de 2015 et le plébiscite de Kagamé pour un troisième mandat montrent bien l'importance et la puissance du parti FPR. Ce système fortement implanté domine l'espace politique et publique rwandais sur la base de textes et organes juridiques érigés à sa convenance. Dans un tel contexte, la crédibilité du processus électoral au regard des principes de la démocratie est bien engagée. L'enjeu pour l'opposition est de marquer son existence et de pouvoir aborder les questions de fonds sans risques. Rappelons également que l'envergure du FPR est indissociable du leadership de son chef Kagamé. Homme fort du régime et du pays, il s'assure une course en tête. Le manque d'alternative crédible et les critiques occidentales venues des États-Unis et de l'Union européenne, non suivies de mesures concrètes créent un environnement dans lequel prospère le système FPR.